



INSTITUT HERIT®

LES 2 CÈDRES

LIVRET D'ACCUEIL

Stagiaires & participants aux formations

Bienvenue à l'Institut HERIT®. Ce livret vous accompagne avant, pendant et après votre formation : organisation, accès, pédagogie, accessibilité, contacts, engagements qualité et règlement intérieur.

INSTITUT HERIT®	LES 2 CÈDRES
Organisme de formation certifié Qualiopi	12 avenue du Progrès
Actions de formation	69680 Chassieu
06 50 23 23 37	notre.equipe@institut-herit.com

Version mise à jour – septembre 2026

Sommaire

SECTION	CONTENU
1	Bienvenue & mission
2	L'Institut HERIT® et la Méthode HERIT®
3	Informations administratives & contacts
4	Les 2 Cèdres : lieu, accès, stationnement & restauration
5	Accessibilité & prise en compte du handicap
6	Public, formations & modalités d'inscription
7	Déroulement pédagogique, évaluation & suivi
8	Ressources pédagogiques et numériques
9	Équipe pédagogique & CV de Sylvie-Aurore Rossi
10	Charte qualité & engagements déontologiques
11	Réclamations & amélioration continue
12	Règlement intérieur

À conserver : ce document complète votre programme, votre convocation et, selon votre situation, votre contrat ou convention de formation.

1. Bienvenue & mission

Vous êtes sur le point de débiter une formation avec l'Institut HERIT®. Notre mission est de proposer aux professionnels de l'accompagnement, ainsi qu'aux particuliers motivés, des formations concrètes qui articulent compréhension, expérimentation et mise en pratique.

À l'Institut HERIT®, Sylvie-Aurore Rossi enseigne et transmet ses approches sous deux formats distincts : les FORMATIONS et les ATELIERS. Les formations relèvent de l'activité de formation professionnelle lorsqu'elles sont identifiées comme telles ; les ateliers constituent un autre format de transmission et ne doivent pas être assimilés automatiquement à une action de formation professionnelle.

Notre fil conducteur : transmettre des outils pragmatiques, favoriser l'autonomie du participant et créer des conditions d'apprentissage respectueuses, structurées et sécurisantes.

2. L'Institut HERIT® et la Méthode HERIT®

En 2019, Sylvie-Aurore Rossi crée HERIT INSTITUT®, centre de formation professionnelle dédié à la transmission de méthodes et d'outils d'accompagnement. L'Institut propose principalement des formations destinées aux professionnels de l'accompagnement — thérapeutes, hypnothérapeutes, coaches, praticiens et professionnels de la relation d'aide — ainsi qu'aux personnes souhaitant développer ou professionnaliser leur pratique. Les enseignements portent notamment sur la Méthode HERIT®, la psychogénéalogie, l'hypnose transgénérationnelle, la systémie et les constellations. En parallèle de ses actions de formation professionnelle, Sylvie-Aurore Rossi enseigne et transmet également sous la forme d'ATELIERS, qui constituent un format distinct des formations professionnelles. HERIT INSTITUT® est certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation » (certificat B02943).

Créée en 2019, la Méthode HERIT® est une approche intégrative qui articule notamment l'hypnose, la psychogénéalogie revisitée, la systémie inspirée de l'école de Palo Alto et les constellations transgénérationnelles.

Une pédagogie centrée sur l'expérience

- Apports théoriques structurés et contextualisés.
- Démonstrations et explications des protocoles.
- Exercices guidés, études de cas, pratiques en binômes ou sous-groupes.
- Temps d'échanges, retours d'expérience et analyse de pratique.
- Évaluation des acquis et recueil de la satisfaction.

Les principaux formats de transmission

Repère important : dans ce livret, le terme « formation » est réservé aux actions de formation identifiées comme telles. Les ateliers sont présentés comme un format de transmission distinct.

FORMAT / PARCOURS	FINALITÉ
Cursus HERIT®	Technicien, Praticien et Maître-Praticien : intégrer, harmoniser puis expertiser la dimension transgénérationnelle.
Constell'HERIT®	Utiliser l'approche systémique et les constellations dans l'accompagnement.
Blessures transgénérationnelles	Explorer les blessures de rejet, abandon, trahison, humiliation et injustice.
ATELIERS & conférences	Transmettre ou approfondir une thématique dans un format distinct de la formation professionnelle, selon le programme annoncé.
Supervisions	Accompagner la pratique et la posture des praticiens.

Les programmes, prérequis, dates, tarifs et modalités pouvant évoluer, le catalogue en ligne de l'Institut constitue la référence pour chaque session.

3. Informations administratives & contacts

INFORMATION	DONNÉE
Organisme	SYLVIE-AUORE ROSSI INSTITUT / HERIT INSTITUT®
SIREN	879 066 728
N° de déclaration d'activité (NDA)	84691692069
Certification	Qualiopi – Actions de formation
Certificat	B02943
Validité du certificat	16/12/2024 au 15/12/2027
Adresse	Les 2 Cèdres – 12 avenue du Progrès – 69680 Chassieu
Téléphone	06 50 23 23 37
E-mail	notre.equipe@institut-herit.com
Site	www.institut-herit.com

Important : le numéro de déclaration d'activité ne vaut pas agrément de l'État.

Vos interlocuteurs

Direction / responsable pédagogique : Sylvie-Aurore Rossi

Référente handicap : Sylvie Rossi

Contact administratif : notre.equipe@institut-herit.com – 06 50 23 23 37

Documents transmis au stagiaire

- Programme détaillé de la formation.
- Contrat ou convention de formation selon la situation.
- Convocation et informations pratiques.
- Supports pédagogiques selon la formation.
- Documents de suivi de l'assiduité et d'évaluation.
- Attestation / certificat selon le parcours et les conditions prévues.

4. Les 2 Cèdres : informations pratiques

LES 2 CÈDRES
12 avenue du Progrès
69680 CHASSIEU

Le lieu

Les formations se déroulent principalement aux 2 Cèdres à Chassieu, dans l'Est lyonnais, à proximité d'Eurexpo. Le centre dispose d'un espace de formation, d'un accès Wi-Fi et des équipements nécessaires aux séquences pédagogiques.

Accès

- En voiture : accès rapide depuis la Rocade Est / A46, l'A43 et le secteur Bron-Eurexpo.
- En transports : arrêt « Chassieu Place » à proximité. La ligne Chrono C200 dessert notamment le secteur de Chassieu.
- En train / avion : Lyon-Saint-Exupéry est accessible depuis l'Est lyonnais ; les gares Lyon Part-Dieu et Perrache permettent également de rejoindre Chassieu.

Stationnement

- Une place dans la cour est prioritairement réservée aux personnes en situation de handicap.
- Stationnement possible à proximité, notamment vers le Best Western Plus Hôtel & Spa et les parkings publics du secteur.

Repas & pauses

Les repas ne sont pas inclus sauf mention contraire. Les modalités de déjeuner sont précisées pour chaque session. Plusieurs solutions de restauration se trouvent à proximité de l'Institut.

Il est aussi possible de déjeuner sur place si la taille du groupe le permet.

À prévoir

- Votre convocation et, si demandé, votre matériel de prise de notes.
- Une tenue confortable adaptée aux exercices et mises en situation.
- Un ordinateur ou une tablette uniquement si le programme de la formation le nécessite.
- Une arrivée quelques minutes avant l'horaire de démarrage pour faciliter l'accueil et l'émargement.

5. Accessibilité & handicap

L'Institut HERIT® s'engage à étudier les besoins spécifiques des participants afin de rechercher, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires au bon déroulement de la formation.

BESOIN	EXEMPLES D'ADAPTATION ÉTUDIÉE
Mobilité	Rampe d'accès ; organisation de l'espace ; place de stationnement prioritaire.
Supports	Agrandissement, adaptation de la présentation, transmission électronique.
Organisation	Aménagement de certaines modalités, pauses ou rythme lorsque cela est compatible avec les objectifs.
Modalité pédagogique	Étude d'une solution à distance pour certaines formations lorsque celle-ci est proposée et pertinente.

Référente handicap : Sylvie Rossi

Contact : notre.equipe@institut-herit.com • 06 50 23 23 37

Pour permettre l'étude des adaptations, nous vous invitons à signaler votre besoin dès la préinscription ou le plus tôt possible avant le début de la formation. Si l'Institut ne peut pas répondre seul à un besoin, il recherchera avec le participant les relais ou ressources appropriés.

Cadre d'accueil

- Les 2 Cèdres est un établissement recevant du public (ERP de 5e catégorie).
- Le centre est équipé d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite.
- L'équipe pédagogique reste disponible pendant la formation pour réévaluer un besoin d'adaptation.

6. Public, formations & modalités d'inscription

À qui s'adressent les formations ?

Les FORMATIONS professionnelles s'adressent principalement aux professionnels de l'accompagnement (thérapeutes, coachs, praticiens et professionnels de l'humain), ainsi qu'aux personnes en cours d'installation ou de reconversion lorsque leur projet est compatible avec les objectifs et les prérequis de la formation. En parallèle, l'Institut HERIT® propose aussi des ATELIERS, destinés à transmettre ou approfondir une thématique dans un format distinct. Selon leur thème, ces ateliers peuvent être ouverts aux professionnels comme aux particuliers.

Préinscription et validation

- Consulter le programme et les prérequis de la formation choisie.
- Compléter la demande de préinscription depuis le catalogue / site de l'Institut ou contacter l'équipe.
- Un échange peut être organisé pour vérifier l'adéquation entre le profil, le projet, les attentes et la formation.
- Après validation : contractualisation, modalités de règlement ou de financement, puis convocation.

Financement

Selon la situation du participant et la formation concernée, une prise en charge par un fonds de formation, un OPCO ou un autre financeur peut être étudiée. Le participant reste responsable de ses démarches et de l'obtention de l'accord de prise en charge avant le démarrage de la formation.

Les conditions applicables à chaque inscription sont celles du programme, du contrat ou de la convention et des CGV en vigueur au moment de l'inscription.

7. Déroulement pédagogique, évaluation & suivi

Avant la formation

- Analyse de la demande et vérification des prérequis.
- Identification des attentes et, si nécessaire, des besoins spécifiques.
- Transmission du programme, des documents contractuels et des informations pratiques.

Pendant la formation

- Accueil et présentation du cadre.
- Suivi de l'assiduité / émargement.
- Apports, démonstrations, exercices et mises en pratique selon le scénario pédagogique.
- Régulation par la formatrice en fonction du groupe et des objectifs.
- Évaluations formatives ou finales selon le programme.

Après la formation

- Recueil de la satisfaction des participants.
- Validation des acquis selon les modalités prévues.
- Remise des documents de fin de formation.
- Analyse des retours, réclamations, abandons et axes d'amélioration.

Cadre de groupe

Certaines séquences peuvent amener à évoquer des situations personnelles. Chacun reste libre de ce qu'il souhaite partager. La confidentialité, le respect de la parole, l'absence de jugement et le respect des limites de chacun sont indispensables.

Une difficulté pédagogique, relationnelle ou matérielle ? Parlez-en rapidement à la formatrice. L'objectif est de pouvoir ajuster la situation sans attendre la fin de la session.

8. Ressources pédagogiques et numériques

En présentiel

- Salle de formation équipée pour la projection et les apports collectifs.
- Tables, chaises, tableaux / supports d'animation.
- Supports de cours papier et/ou numériques selon la session.
- Ressources documentaires et outils HERIT® mobilisés selon la formation.

À distance ou en modalité mixte

- Outils de visioconférence lorsque la formation est proposée à distance.
- Salles virtuelles de pratique lorsque le scénario pédagogique le prévoit.
- Transmission de documents et échanges numériques avec les stagiaires.

Assistance

- Questions administratives : notre.equipe@institut-herit.com.
- Questions pédagogiques : la formatrice est l'interlocutrice pendant la session.
- En cas de difficulté technique lors d'une modalité à distance, prévenir l'équipe dès que possible.

Ressources complémentaires

L'Institut met également à disposition des ressources et actualités via son site, son catalogue de formations, ses contenus pédagogiques et ses réseaux. Les supports remis dans le cadre des formations restent protégés par le droit de la propriété intellectuelle.

9. Équipe pédagogique

Sylvie-Aurore Rossi – formatrice & fondatrice

Fondatrice de l'Institut HERIT® • Auteure de la Méthode HERIT® • Formatrice • Hypnothérapeute • Conférencière

Parcours initial – informatique, ingénierie & entreprise

- Baccalauréat scientifique.
- Diplôme en Génie des télécommunications et réseaux – IUT de Sophia Antipolis.
- Maîtrise en Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion d'Entreprise (MIAGE) – Nice.
- Master en Informatique et Sciences de l'ingénieur – Polytech Nice-Sophia Antipolis.

Cette formation lui apporte une double compétence en sciences informatiques et en gestion d'entreprise.

2002–2015 – bioMérieux

Sylvie Rossi rejoint bioMérieux comme ingénieure logiciel puis évolue vers des fonctions d'ingénieure système, de formation et de déploiement. Elle travaille dans un environnement international sur des systèmes de diagnostic in vitro et de biologie moléculaire, avec des enjeux de conception, de processus, de qualité, d'ergonomie et de support.

- Formation et support d'ingénieurs systèmes terrain dans de nombreuses filiales.
- Missions et formations en Europe, Asie, Amérique du Nord et Amérique latine.
- Animation de formations auprès de professionnels de nationalités multiples.
- Formation de formateurs et formation interculturelle appliquée au bio-diagnostic via Mérieux University.

Depuis 2012 – accompagnement & formation

En parallèle de son parcours d'ingénieure, Sylvie Rossi développe une activité d'accompagnement. Elle crée son cabinet en 2012 puis le lieu Les 2 Cèdres à Chassieu, où elle enseigne et transmet sous différents formats : formations professionnelles, ateliers et conférences, en complément de son activité de consultation.

CV de Sylvie-Aurore Rossi – suite

Création de la Méthode HERIT® et de l'Institut

À partir de son expérience de l'accompagnement et de ses formations complémentaires, Sylvie-Aurore Rossi formalise la Méthode HERIT®, déposée à l'INPI en 2019. La même année, elle crée HERIT INSTITUT®, centre de formation professionnelle, afin de structurer la transmission de cette approche. HERIT INSTITUT® est aujourd'hui certifié Qualiopi au titre des « Actions de formation » et enregistré sous le NDA 84691692069.

Formations et domaines complémentaires

- Psychogénéalogie et hypnose transgénérationnelle.
- Hypnose ericksonienne.
- Programmation Neuro-Linguistique (PNL).
- Systémie et constellations familiales / d'entreprise.
- Thérapies brèves et accompagnement orienté solutions.
- Formation de formateurs et pédagogie pour adultes.

Domaines d'intervention actuels

DOMAINE	INTERVENTION
Méthode HERIT®	Psychogénéalogie, transgénérationnel, hypnose, systémie.
Enseignement & transmission	Formations professionnelles, ateliers thématiques et autres formats de transmission.
Supervision	Accompagnement de praticiens et analyse de pratique.
Accompagnement	Consultations individuelles et accompagnement du changement.
Conférences	Transmission au grand public et aux professionnels.

Référente handicap de l'Institut HERIT® : Sylvie Rossi.

10. Charte qualité – nos engagements

- Analyser la demande, les attentes et les besoins d'apprentissage.
- Vérifier les prérequis et l'adéquation du parcours.
- Définir des objectifs de formation explicites.
- Fournir un programme et des informations pratiques clairs.
- Mettre à disposition des supports pédagogiques adaptés et de qualité.
- Assurer un accompagnement pédagogique pendant la formation.
- Évaluer les acquis selon des modalités cohérentes avec les objectifs.
- Recueillir la satisfaction des bénéficiaires et parties prenantes.
- Prendre en compte les difficultés, abandons, réclamations et suggestions.
- Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue.

10. Engagements déontologiques – suite

Dans le cadre de ses actions de formation, l'Institut HERIT® s'engage à adopter une posture professionnelle et à respecter les principes suivants :

- Respecter la confidentialité des informations et propos partagés dans le cadre de la formation.
- Respecter le principe de neutralité et ne pas exercer de pression ou d'influence sur les bénéficiaires.
- S'interdire tout abus d'autorité ou de pouvoir lié à la position de formateur.
- Respecter les limites de son rôle et orienter vers un professionnel compétent lorsque la situation le nécessite.
- S'interdire tout prosélytisme, approche sectaire ou manipulation mentale.
- Respecter les lois, règlements, obligations fiscales et règles applicables à la formation professionnelle.
- Citer les sources et respecter la propriété intellectuelle.
- Respecter la culture et le cadre de l'organisation cliente lorsque la formation se déroule pour une entreprise.

Le respect du cadre, de la dignité et de la liberté de chacun prime sur toute technique ou exercice pédagogique.

11. Réclamations & amélioration continue

Toute remarque, insatisfaction ou réclamation peut être formulée directement pendant la formation ou adressée par écrit à l'Institut. Elle est analysée afin d'apporter une réponse et, si nécessaire, de mettre en place une action corrective.

Contact : notre.equipe@institut-herit.com

Téléphone : 06 50 23 23 37

Notre démarche

- Recueillir les retours des stagiaires.
- Analyser les résultats des évaluations et questionnaires de satisfaction.
- Examiner les abandons, difficultés et réclamations.
- Identifier les axes d'amélioration et formaliser les actions engagées.
- Mettre à jour les contenus, outils et modalités lorsque cela est pertinent.

11 bis. La Charte de l'Institut HERIT®

Au-delà des règles de fonctionnement définies par le règlement intérieur, l'Institut HERIT® s'appuie sur une charte qui précise la posture attendue de chacun au sein des formations et des temps de transmission. Elle contribue à garantir un cadre pédagogique clair, respectueux et sécurisant, en présentiel comme à distance.

ENGAGEMENT

Entrer en formation à l'Institut HERIT® implique un engagement personnel conscient. On n'intègre pas une posture sans s'y engager soi-même.

CADRE PÉDAGOGIQUE

Le cadre pédagogique prime sur l'affect. Les émotions et les vécus ont leur place dans un cadre posé et explicite, garant de la sécurité, de la cohérence et de la qualité du travail.

TRI SUR SOI

Le tri sur soi est une posture fondamentale à l'Institut HERIT®. Chacun est invité à observer ses réactions, projections et attentes avant de les attribuer à l'autre ou au cadre.

PAROLE RESPONSABLE

À l'Institut HERIT®, chacun est invité à une parole responsable. Cela implique d'exprimer ce qui le traverse en son nom, sans accusation, sans interprétation de l'autre, et dans le respect de la structure posée.

CONFIDENTIALITÉ

Tout ce qui est partagé dans cet espace (paroles, vécus, situations, récits de vie) relève de la confidentialité. Rien de ce qui se vit ici n'a vocation à être diffusé ou réutilisé à l'extérieur.

RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

L'Institut HERIT® transmet et accompagne, mais ne porte pas à la place. Chacun est responsable de son engagement, de sa participation et de ses limites.

CADRE DISCIPLINAIRE

Tout manquement grave ou répété à ces principes peut conduire l'encadrant à prendre les mesures nécessaires au maintien du cadre pédagogique, pouvant aller jusqu'à une exclusion temporaire ou définitive, dans les conditions prévues par le règlement intérieur et les documents contractuels applicables.

Entrer à l'Institut HERIT®, c'est choisir une pédagogie incarnée, un cadre clair et une posture de responsabilité.

Sylvie-Aurore ROSSI

Fondatrice et Dirigeante des 2 Cèdres et de l'INSTITUT HERIT®



12. Règlement intérieur applicable aux stagiaires

Le présent règlement a pour objet de préciser les principales règles applicables aux participants pendant les actions de formation organisées par l'Institut HERIT®. Lorsque la formation se déroule dans un établissement disposant de son propre règlement, les règles d'hygiène et de sécurité de cet établissement s'appliquent également.

Hygiène, sécurité et comportement

- Chaque stagiaire doit respecter les consignes de sécurité et signaler immédiatement toute situation présentant un risque.
- Il est interdit de fumer ou vapoter dans les locaux de formation, sauf dans les espaces éventuellement prévus à cet effet.
- L'introduction ou la consommation de drogues et de boissons alcoolisées dans les locaux de formation est interdite.
- Il est interdit de se présenter ou de rester en formation sous l'emprise de l'alcool ou de substances illicites.
- Tout accident ou incident doit être signalé immédiatement à la responsable de la formation.
- Les consignes d'incendie, issues de secours et moyens de première intervention doivent être respectés.

Assiduité, horaires et absences

- Les stagiaires doivent respecter les horaires communiqués dans la convocation et le programme.
- Toute absence ou retard doit être signalé dans les meilleurs délais.
- Les documents de suivi de présence doivent être complétés selon les modalités demandées.
- Les départs anticipés doivent être signalés à la formatrice.

Respect des personnes et des locaux

- Un comportement respectueux est exigé envers les autres participants, les intervenants et l'équipe.
- Toute violence, intimidation, discrimination ou comportement portant atteinte à la dignité d'une personne est proscrit.
- Les locaux, équipements et supports mis à disposition doivent être utilisés avec soin.
- Les téléphones doivent être maintenus en mode silencieux pendant les séquences pédagogiques, sauf nécessité convenue avec la formatrice.

Règlement intérieur – suite

Confidentialité et propriété intellectuelle

- Les situations personnelles évoquées par les participants dans le cadre des exercices ou échanges ne doivent pas être diffusées à l'extérieur du groupe.
- Les supports, protocoles, documents, vidéos et contenus remis ou rendus accessibles sont protégés par la propriété intellectuelle.
- Toute reproduction, diffusion, enregistrement ou exploitation non autorisée est interdite.

Restauration et effets personnels

- Les repas ne sont pas pris en charge par l'Institut sauf mention contraire.
- Les participants restent responsables de leurs effets personnels et de leur matériel.

Discipline

Le non-respect du présent règlement ou un comportement rendant impossible le bon déroulement de la formation peut conduire à un rappel au cadre et, selon la gravité, à une mesure d'exclusion. La personne concernée est informée des faits qui lui sont reprochés et peut présenter ses observations.

Urgences

SERVICE	NUMÉRO
SAMU	15
Pompiers	18
Urgence européenne	112

En cas d'alerte : cessez votre activité, suivez calmement les instructions de la responsable de formation ou des secours et rejoignez le point de rassemblement indiqué.

Contacts essentiels

BESOIN	CONTACT
Administration / inscription	notre.equipe@institut-herit.com • 06 50 23 23 37
Pédagogie	Sylvie-Aurore Rossi
Handicap / adaptation	Sylvie Rossi – notre.equipe@institut-herit.com
Réclamation	notre.equipe@institut-herit.com
Adresse	Les 2 Cèdres – 12 avenue du Progrès – 69680 Chassieu